

Délibération n° 2018-03-20

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Objet

Plans de
financement :
Saison culturelle API
2018-2019

Rapporteur

KAROUTZOS Christian

Date de convocation

19 juin 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu**

4 juillet 2018

**Nombre de
conseillers**

En exercice : 126
Présents : 90
Votants : 98
Pour : 98
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrich
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoit	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (8) : BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PAILLONCY Brigitte à KAROUTZOS Christian, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (28) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU l'arrêté préfectoral n° 17-02535 en date du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT que, suite à la première édition de la saison 2017-2018, en cours d'achèvement, il est proposé de reconduire l'opération sur une deuxième session de septembre 2018 à juin 2019 afin de pérenniser et consolider ce projet, riche en temps forts culturels à l'attention des habitants du territoire ;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle édition fera circuler sur l'Agglo Pays d'Issoire des équipes artistiques professionnelles, locales, régionales et nationales, en veillant à l'équilibre territorial, à la diversité des formes et des expressions et en facilitant la rencontre entre les publics et les compagnies (temps de médiation, stages, rencontres et échanges organisés en périphérie des spectacles et des concerts programmés) ;

CONSIDÉRANT que la saison bénéficiera d'une communication dédiée déclinée tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT que la qualité et le professionnalisme de l'offre seront consolidés en 2018, notamment par la mise en place d'un suivi de régie générale et technique afin d'assurer l'adaptation des lieux non dédiés ;

VU le plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Prestations	86 000 €	État (DRAC)	10 000 €	6,41 %
Sacem - sacd	10 000 €	Conseil départemental	7 000 €	4,49 %
Communication	10 000 €	Leader	110 000 €	70,51 %
Frais salariaux et de structure	45 000 €	Autofinancement	29 000 €	18,59 %
Frais de déplacement	5 000 €			
Total	156 000 €	Total	156 000 €	100 %

CONSIDÉRANT que ce plan de financement pourra être amené à évoluer en fonction des notifications de subventions des différents financeurs ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider le plan de financement prévisionnel du projet communautaire tel qu'il est présenté ci-dessus ;
- de valider la prise en charge systématique des dépenses par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel, sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des financements (État, Conseil régional, fonds européens, participations privées, etc.) nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 10/07/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 10/07/2018

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le



ID : 063-200070407-20180626-DEL_2018_03_20-DE